

SARL PURE TAHITI ARAHOHO
en liquidation

au capital social de 900 000 F CFP

Siège social : Tiarei, PK 22, commune de Hitia'a O Te Ra
RCS n° 1220 B, n° TAHITI A13554

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2017, les associés de la SARL PURE TAHITI ARAHOHO ont décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017 et de sa mise en liquidation amiable.

Est nommée en qualité de liquidateur Mme Taina CALISSI. De ce fait, les associés lui confèrent les pleins pouvoirs afin de mener à bien ses missions, c'est-à-dire, payer les dettes, recouvrer les créances, rétribuer le solde aux associés et poursuivre l'activité de la société pour les besoins de la liquidation exclusivement.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent adressés et notifiés à Mme Taina CALISSI, BP 11398 Mahina.

Les dépôts des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Pour avis,
Le liquidateur.

INFORMATIQUE DE TAHITI
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 000 F CFP
Siège social : Papeete, 2, rue Cook,
BP 1744, 98713 Papeete
RCS n° 418B, n° TAHITI 035493

Aux termes d'une décision en date du 11 janvier 2017, la communauté des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle de INNOVATIVE DIGITAL TECHNOLOGIES.

Pour avis,
Le président de la SAS.

Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE
Papeete, 415, boulevard Pomare

TRAVAUX MARITIMES DE POLYNESIE
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 51 250 000 F CFP
Siège social : Papeete, zone récifale Est, Motu Uta
RCS de Papeete n° 6715 B

Il résulte :

- du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 décembre 2017, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de la société civile professionnelle "Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE", titulaire d'un office notarial à Papeete le 11 janvier 2018 ;
- et du rapport de la SCP GOSSE-PARION-CHANGUES-MENARD-ALBERT, commissaire à la transformation,

Que la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 1er janvier 2018 et que les statuts de la société sous sa nouvelle forme ont été adoptés à compter du même jour. Il n'a été apporté aucune modification à la dénomination, au siège, à l'objet et à la durée de la société. Il en résulte les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées :

Ancienne mention

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital social : 51 250 000 F CFP divisé en 5 125 parts de 2 000 F CFP chacune, numérotées de 1 à 5 125.

Gérant : M. Laurent SEIGNOBOS, demeurant à Papeete, Fare Tony, appartement 210.

Nouvelle mention

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 51 250 000 F CFP. Il est divisé en 5 125 actions de 2 000 F CFP chacune.

Président : M. Laurent SEIGNOBOS, demeurant à Papeete, Fare Tony, appartement 210.

Admission aux assemblées : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par le mandataire de son choix.

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clause restreignant la libre cession des actions : La cession des actions à des tiers non actionnaires est soumise, aux termes de l'article 11 des statuts, à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant à la majorité des deux tiers des voix.

Ont été maintenus dans leurs fonctions : Commissaire aux comptes titulaire la SCP de commissaires aux comptes GOSSE-PARION-CHANGUES-MENARD-ALBERT, société civile professionnelle au capital de 1 000 000 F CFP, dont le siège est à Papeete, immeuble Ateivi, rue Mgr-Tepano-Jaussen, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete sous le n° 4951 C.

Commissaire aux comptes suppléant : M. Jean-Pierre GOSSE, domicilié à Papeete, immeuble Ateivi, rue Mgr-Tepano-Jaussen.

Pour avis,
Me Bernard RESTOUT,
notaire associé.

Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE
Papeete, 415, boulevard Pomare

BOYER
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 15 000 000 F CFP
Siège social : Papeete, Fare Tony
RCS de Papeete n° 71 64 B

Il résulte :

- du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 décembre 2017, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de la société civile professionnelle "Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE", titulaire d'un office notarial à Papeete le 11 janvier 2018 ;
- et du rapport de la société SEG AUDIT, commissaire à la transformation,

Que la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 1er janvier 2018, que les statuts de la société sous sa nouvelle forme ont été adoptés à compter du même jour et que la dénomination sociale a été modifiée pour adopter celle de BOYER. Il n'a été apporté aucune modification au siège, à l'objet et à la durée de la société. Il en résulte les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées :